Solidaires Finances Publiques
BOÎTE 24 - 80 RUE DE MONTREUIL 75011 PARIS - 01.44.64.64.44 - SOLIDAIRESFINANCESPUBLIQUES.ORG - CONTACT@SOLIDAIRESFINANCESPUBLIQUES.ORG

Audio-conférence DG du 31 mars 2020

Ce rendez-vous quasi journalier, a débuté par un coup de colère du DG reprochant à certaines organisations syndicales, dont Solidaires Finances Publiques, leurs propos dans la presse. Le DG faisait référence à un article à paraître dans Le Monde qui ne fait en réalité que reprendre le contenu de nos communiqués de presse, dont un relativement ancien qui relatait des situations délétères, réglées depuis.
Nous avons bien entendu réagi à ces propos pour souligner que nous ne mettions pas en cause l'action de la Direction générale (ce que nous avions par ailleurs écrit dans un message précédant l'audio-conférence du jour).
Bref, le DG a réagi mais nous reviendrons vers lui par écrit sur cette « colère ».

Du point de vue des informations pratiques, il semble bien que le début de la campagne déclarative sera décalé de plusieurs jours (10 ou 15 ?) et qu'elle devrait s'achever aux alentours de la mi-juin.
Le DG a confirmé que tant que le confinement est en vigueur, il n'est pas question de recevoir physiquement du public.
Par contre, de la durée du confinement et de sa forme dépendra l'organisation matérielle de la campagne dans son nouveau calendrier qui sera connu officiellement d'ici la fin de la semaine. Pour le DG, elle pourrait avoir deux phases, une sous confinement, l'autre sans confinement ou sous l'empire d'un confinement dont les modalités pourraient être différentes de celui que nous vivons actuellement. La DG entend donc se mettre en capacité, et dans la concertation avec les OS, d'anticiper cette éventualité, afin de gérer au mieux ce passage d'un état à l'autre, tout comme une reprise d'activité plus large.
Notre exigence relative à la mise en œuvre d'un plan de reprise d'activité semble donc avoir été écoutée.
Par contre, la DG n'a pas indiqué comment elle comptait gérer la phase sous confinement et sans accueil physique et notamment les modalités de mobilisation des autres canaux.

Comme hier, toutes les problématiques liées aux congés, à la restauration, au régime de quatorzaine attendent des arbitrages soit du secrétariat général des ministères, soit de la DGAFP et que certaines allaient dans le bons sens. F. Tanguy (RH) a cependant indiqué que les mesures relatives aux congés dans le secteur privé ne s'appliquaient pas dans la Fonction publique, tout en précisant que d'autres types de mesures pourraient concerner le secteur public.

Sur les prises d'effet des concours, avec ou sans début de scolarité, la DG indique qu'elle attend une harmonisation des pratiques pour l'ensemble du ministère.

De plus, elle insiste sur le fait qu'elle met la pression sur les directions locales pour que les directives nationales soient bien mises en œuvre partout et de façon uniforme (dialogue social, transparence, mesures sanitaires et désinfections). A l'évidence, ce n'est pas toujours très efficace (NDLR).

Nous avons ensuite fait état des inquiétudes des personnels des SIE, notamment au regard des demandes concernant le fonds de solidarité annoncé par le gouvernement et des charges induites. Ces demandes feront l'objet d'une déclaration spécifique de la part des entreprises qui ne sera pas par la liasse fiscale.

Le DG a indiqué que la procédure était totalement automatisée en Centrale. Une vigilance sera mise en œuvre par la MRV (Mission Requêtes Valorisations) pour éviter toute demande inopportune. Les SIE pourront être sollicités, en cas de rejet, par les entreprises. Une note est en cours de finalisation et de diffusion (sous 24/48h) pour donner aux SIE toutes les informations nécessaires. Les SIE n'auront par contre pas d'accès directs aux demandes et aux dossiers les accompagnant. A ce stade, depuis l'ouverture de la plateforme ce jour, il y a 24 000 demandes reçues (nous reviendrons plus en détail dans les prochains jours sur ce sujet).

Concernant les services du courrier, la DG doit regarder si finalement elle ne communique pas pour demander partout que l'ouverture du courrier se fasse à J+1 par rapport à sa date d'arrivée dans les services.

Sur les ordinateurs portables, la DG reconnaît qu'elle n'en a pas à la hauteur souhaitée, que le nombre de télétravailleurs (20 000 environ) est déjà conséquent, mais qu'il pose aussi des problèmes quant au volume de connexions et aux limites en la matière du système d'information. En clair, même si de nouveaux ordinateurs devenaient disponibles (une centaine de plus d'ici mi-avril), il n'est pas certain que le réseau puisse absorber la charge.

Prochain rendez-vous demain 1/04 à 16 heures.

Publication : 31 mars 2020